

7^{ème} Congrès de la FNME-CGT – Clermont-Ferrand - 14 au 18 mars 2022

Rapport de la Commission Mandats et Votes

Présenté par Rachel NEIS, le 14 mars 2022

Mes bien chers et chères Camarades,

Le rôle très formel de la Commission Mandats et Votes est de s'assurer que la représentation au Congrès est bien conforme à nos statuts.

Le vote des délégués délibératifs, à mandat levé, du rapport que je vais vous lire, permettra de légitimer l'ensemble des votes à bulletin de notre Congrès.

Les chiffres qui vont suivre ne prennent en compte que les délégués ayant renseigné complètement la fiche du délégué. En effet, il est arrivé, par exemple, que certains délégués n'aient pas rempli la case « catégorie professionnelle » et d'autres si. Les informations à notre disposition ne sont donc pas parfaites.

Parmi les **369** délégués délibératifs présents sur les 491 possibles, vous êtes donc :

- **66 femmes, soit 17,89%.**
- **8 jeunes de 24 à 30 ans, soit 2,17%**
- **40 jeunes de 35 ans ou moins, soit 10,84%**
- **58 Cadres, ingénieurs, chercheurs, soit 15,72%**
- **232 Techniciens, agents de maîtrise, soit 62,87%**
- **Et donc, 69 Ouvriers, Employés, soit 18,7%**
- **Il nous faut également féliciter les camarades qui participent aujourd'hui à leur premier congrès fédéral : vous êtes 173 « primo-congressistes ». Bienvenue chez vous !**

Pour rappel, les syndicats en Conseil Général s'étaient fixés 4 objectifs.

La Commission Mandats et Votes s'est donc attachée à suivre ces objectifs et à les rappeler régulièrement aux syndicats...

Je vais maintenant vous les rappeler et voir dans quelle mesure nous avons tenu ou pas ces objectifs...

1^{er} Objectif : Pouvoir tous les mandats disponibles pour avoir un Congrès représentatif de l'ensemble de notre secteur (IEG, Mines, Energie Atomique...).

Sur ce point, avec 74,45 % de syndicats présents et 75,15 % des mandats pourvus, nous pouvons dire, qu'au regard des conditions particulières de préparation de ce Congrès et notamment du double report, nous ne sommes pas loin d'avoir réussi. D'ailleurs, nous savions qu'un objectif à 100% était utopiste et que nous n'y serions pas à l'ouverture du congrès.

2^{ème} Objectif : Avoir un minimum de 77 jeunes délégués (<ou= à 30 ans) soit 15,71% des mandats disponibles.

Vous êtes 8 parmi nous aujourd'hui, soit 2,17% des mandats pourvus...

Nous sommes loin de notre objectif !

Alors pour se faire du bien, et surtout pour coller à notre organisation, nous avons compté les jeunes de 35 ans et moins puisque cela correspond aux critères de notre Commission Fédérale Jeunes par exemple ; vous êtes donc 40 dans la salle, soit 10,84 % des délégués

3^{ème} Objectif : Compter parmi nous, a minima, 135 femmes déléguées, représentant 27,55% du total des délégués.

Mesdames, aujourd'hui vous n'êtes que 66 déléguées, soit 17,89%... Mon éducation à la sauce Vosgienne fait que je vais rester polie, mais affirmer que la féminisation et l'égalité femmes/hommes dans nos syndicats et notre Fédération ne sont pas encore une réalité est à mon sens particulièrement édulcoré, d'autant qu'en ce domaine les politiques de recrutement des entreprises ne nous aident pas forcément. Ne vous en déplaise Messieurs, les femmes sont plus nombreuses que les hommes au regard de l'humanité, auriez-vous peur de notre supériorité autre que numérique ?

Enfin 4^{ème} Objectif : Tendre au respect des proportions de la répartition par collège de nos syndiqués avec un objectif de 36 cadres et ingénieurs, soit 7,3%, 271 techniciens et agents de maîtrise, soit 55,4% et 183 ouvriers et employés, soit 37,3%.

Vos syndicats sont parvenus à mandater à ce congrès 16% d'ingénieurs et cadres, 65% d'agents de maîtrise ou techniciens et 19% d'ouvriers et d'employés.

Nos règles statutaires précisent qu'un délégué doit être issu du syndicat qui le mandate et qu'il ne lui est pas possible d'engager les voix d'un autre syndicat.

Aussi, en tant que délégué, vous êtes responsable des voix de votre syndicat. Référez-vous au déroulé des travaux listant les votes programmés chaque jour avant de songer à vous éclipser pour aller manger une truffade.

Je suis épicurienne moi aussi et je sais que la meilleure façon de résister à la tentation, c'est d'y céder... mais soyez tout de même présents à la bonne heure en salle plénière pour les votes !

Le double report du Congrès a bousculé les inscriptions et la préparation de ce Congrès. Il a fallu modifier notre système d'inscription en cours de route à la demande de la CNIL, mais également recalculer à deux reprises le nombre de mandats et de voix au Congrès. Au final, ce Congrès a été convoqué sur la moyenne des FNI et des timbres des années 2016 à 2020.

Nous sommes en mars 2022. Les FNI et timbres 2021 n'ont pas encore tous été réglés à CoGeTise.

Pour faire une pointe d'humour local, je dirais qu'il en manque... « un pneu » ... Il n'était donc pas légitime de s'appuyer sur 2021.

A ce propos, j'invite les syndicats, qui ne le font pas encore, à régler leurs FNI et timbres régulièrement et à échéances rapprochées, d'autant que les délégués au 53^{ème} congrès Confédéral vont bientôt être convoqués, mais eux sur la base des FNI de 2019 à 2021.

Vous l'aurez compris, c'est maintenant que la partie « discours obligatoire même s'il stigmatise » de ce rapport arrive...

Au-delà du fait que le paiement et le reversement réguliers des cotisations nous permettent de connaître l'état de nos forces organisées, ils sont aussi un gage de stabilité dans toute la CGT. D'ailleurs en parlant des choses qui fâchent, la cotisation doit être à 1% du salaire ou de la pension, comme prévu dans nos textes... Est-il encore nécessaire de vous rappeler que ces paiements permettent de financer toutes les structures UL, UD, Fédération, Confédération et l'ensemble des systèmes solidaires mis en place ? Idéalement, j'aurais cru que non, mais malheureusement, les chiffres parlent pour nous...

En 2020, nous comptons **43 282** syndiqués répartis comme suit :

- **18 618** Actifs CGT soit **43,02 %**,
- **6 513** CGT-UFICT soit **15,05 %**,
- **18 151** Retraités et veuves soit **41,93 %**.

Rappelons-nous que lors de notre 6^{ème} congrès à Nantes, convoqué sur la base des FNI 2015, nous avions **52 339 FNI**, soit un recul de syndicalisation brute de 9 057 FNI...

17,3% de syndiqués de moins, en 5 ans !

Les années passent, les congrès se suivent et malheureusement, sur ce point, se ressemblent.

Cette semaine, 227 syndicats étaient en droit de participer aux travaux de notre 7^{ème} congrès. **Ces 227 syndicats auraient représenté 47 727 voix.**

C'est moins de syndicats convoqués, mais plus de voix disponibles qu'à Nantes où 252 syndicats étaient convoqués représentant 42 469 voix.

Moins de FNI et plus de voix cela signifie que la mise en place du prélèvement et les paiements à CoGeTise se font de mieux en mieux, nous pouvons nous en féliciter.

Profitez-en, quand on parle Timbres et FNI dans notre Fédération c'est rare !

169 syndicats sont donc présents à ce congrès. Ainsi, le congrès dispose de **41 297** voix.

Pour rappel :

- Le calcul des voix s'effectue sur les cotisations des exercices 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020.
- Le mode de scrutin sera celui prévu dans nos statuts, c'est-à-dire un vote global : chaque délégation de syndicat engage les voix de son syndicat sur un des choix proposés.

Vous êtes aujourd'hui **369** délégués.

Dans le détail, vous êtes :

- **266** actifs, soit **72,09%**
- **103** retraités, soit **27,91 %**

La répartition des délégués par âge à ce congrès représente :

- **40** délégués de 24 à 35 ans
- **89** délégués de 36 à 46 ans
- **118** délégués de 47 à 57 ans
- **94** délégués de 58 à 68 ans
- **19** délégués de 69 ans et plus.

Voilà, mes Chers Camarades, les éléments que j'étais chargée de porter à votre connaissance.

Pour conclure, je vous propose d'accueillir comme il se doit en les invitant à me rejoindre à la tribune :

- La camarade la plus ancienne : Violette SANZ, née le 11 mars 1949, du syndicat des Services Centraux EDF et CCAS
- Le camarade le plus ancien : Roland DANI, né le 25 août 1938, du syndicat Energie 43

Maintenant, loin de moi l'idée de leur mettre une quelconque pression (car comme le disait un philosophe de comptoir célèbre « la pression, on ne la subit pas, on la boit »), ils représentent tous deux l'avenir de la CGT, j'appelle également à venir nous rejoindre :

- La camarade la plus jeune : Léa CLEMENT, 27 ans, du syndicat du CNPE de Bugey
- Le camarade le plus jeune : Arnaud VILLESANGE, 24 ans, du syndicat Energie 87

Je vous demande de les saluer comme il se doit.

Je passe maintenant la parole au président de séance qui va soumettre ce rapport au vote.

Bons travaux et très bon Congrès à toutes et tous.